

# Le congrès du SNES, c'est l'affaire de tout-es les syndiqué-es!

Le congrès académique du SNES se déroulera à Saint-Malo les 20 et 21 février. À cette occasion, les syndiqué-es sont invité-es à repenser les positions du SNES.

### Une démarche individuelle et collective

Les textes préparatoires élaborés par la direction nationale sont soumis aux syndiqué-es dans un cahier spécial joint à l'US n°775 : chacun-e peut donner son point de vue, à partir de son expérience professionnelle et syndicale. Évidemment cette réflexion individuelle s'inscrit dans une démarche collective qui permet l'élaboration des mandats du SNES, défendus ensuite face à la profession, aux parents et à l'administration.

### Comment faire concrètement avant le congrès ?

- 1- Lire les textes préparatoires, même partiellement, en fonction de l'intérêt porté aux différents thèmes. Élaborez ensuite une critique, une proposition d'ajout ou de modification sur un sujet qui vous préoccupe ou qui a fait l'objet de débats dans votre établissement, par exemple la laïcité, la lutte contre l'échec scolaire, la réforme du collège ou celle du lycée.
- 2- Là où c'est possible, réunir les collègues du S1 (la section syndicale de l'établissement) un midi ou sur une heure d'information syndicale. C'est l'occasion d'exposer et débattre des propositions des un-es et des autres pour arriver à une écriture collective, qui sera discutée au congrès académique. Celui-ci fera la synthèse des propositions des S1 ou les présentera contradictoirement à la discussion et au vote (en cas de synthèse impossible). Désignez un-e ou des délégué-es au congrès qui auront la charge d'exprimer la

position du S1. Le S1 doit au préalable transmettre leur nom au S3 (la section académique) qui leur enverra une convocation.

3- Si vous êtes isolé-e ou que la vie du S1 ne permet pas de le préparer localement, vous pouvez bien sûr participer au congrès académique. Inscrivez-vous pour recevoir une convocation ouvrant droit à une autorisation d'absence!

### Le déroulement du congrès académique

Les propositions des S1 ou des adhérent-es sont débattues pendant les deux jours. Les amendements et contributions votés démocratiquement par les congressistes seront ensuite défendus au congrès national à Rennes par la délégation académique, élue à l'issue du congrès de Saint-Malo.

Frédérique Lalys





# Congrès académique Les 20 et 21 février à Saint-Malo

### **Programme**

### Mardi 20 février

9h00-9h45: accueil

9h45-13h00 : ouverture du congrès débat général - présentation des thèmes par les rapporteurs / assemblée générale des retraités

14h15-18h00: travaux des commissions

sur les thèmes

20h30 : réunion des courants de pensée

### Mercredi 21 février

9h00-13h00 : vote sur les thèmes 1, 2 et 4

14h30-16h00: vote sur le thème 3 et les

modifications statutaires.

16h30-17h00 : élection de la délégation

au congrès national à Rennes

### Textes préparatoires (voir US n°775 du 23/12/2017)

### THÈME 1

Second degré : de l'ambition pour toutes et

tous

### THÈME 2

Établissements et personnels : nos métiers en

question

#### THÈME 3

Développer les solidarités, promouvoir des alternatives économiques et sociales

### THÈME 4

Pour un syndicalisme rénové, renforcé et moteur du progrès social

Vous pouvez vous inscrire pour les 2 jours ou une seule journée.

Les membres de la CA académique sont membres de droit, mais doivent également s'inscrire.

## Inscriptions Inscriptions Inscriptions Inscriptions Inscriptions Inscri

### **Bulletin d'inscription**

À retourner au S3 : SNES Bretagne 24, rue Marc Sangnier - 35200 RENNES ou par mail à s3ren@snes.edu

Nom - prénom :			
	Hébergement : - mardi soir :		
Etablissement :	- mardi soir ·	∩ oui	$\bigcirc$ non
	inarar son .	Oui	O
Adresse personnelle :			
	Repas :		
	Repas : - mardi midi : - mardi soir : - mercredi midi :	$\bigcirc$ oui	$\bigcirc$ non
Téléphone :	- mardi soir :	$\bigcirc$ oui	$\bigcirc$ non
Mail :	- mercredi midi :	oui 🔾	$\bigcirc$ non
<u> </u>			